

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le huit mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BLANC Jean-Pierre, pour le Maire empêché.

**PRESENTS** : M. BLANC Jean-Pierre, M. GRENIER Stéphane, Mme COUTELLER Hélène, Mme OLIVIER Stéphanie, M. GUERIN Dominique, Mme DAVID Cindy, Mme PINON Annie, Mme GUENOT Josiane, M. VACHON Rémi, Mme VINCE Pascale, M. LECONTE Arnaud, M. CHEVALIER Fabien, M. LE MONNIER Sébastien

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. COURIO Yan donne pouvoir à M. BLANC Jean-Pierre, M. ORAIN Christophe donne pouvoir à Mme COUTELLER Hélène, M. CORBINEAU Julien donne pouvoir à Mme COUTELLER Hélène, M. HALIN Mickaël donne pouvoir à M. GRENIER Stéphane, M. JOGUET Antoine donne pouvoir à M. CHEVALIER Fabien, M. HALGAND Jacky donne pouvoir à M. LE MONNIER Sébastien, Mme LE CARVES Nadège donne pouvoir à Mme OLIVIER Stéphanie

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : Mme HAMMERSCHMIDT Angéline, Mme SAEZ Delphine, Mme GABARET Gaëlle

M. Dominique GUERIN a été élu secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

---

**APPROBATIONS DU COMPTE DE GESTION 2021, DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION DES RESULTATS** : Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte de gestion dressé par le comptable et le compte administratif de l'exercice 2021 dont les comptes sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses Prévues :	2 481 338,00 €
Dépenses Réalisées:	2 059 810,15 €
Reste à réaliser :	NEANT
Recettes Prévues :	2 481 338,00 €
Recettes Réalisées:	2 766 959,65 €
Reste à réaliser :	NEANT

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : + 707 149,50 €

Section d'investissement :

Dépenses Prévues :	4 507 316,00 €
Dépenses Réalisées:	3 092 971,06 €
Reste à réaliser :	1 370 152,00 €
Recettes Prévues :	4 507 316,00 €
Recettes Réalisées:	2 811 577,18 €
Reste à réaliser :	1 522 245,60 €

Résultat de clôture de l'exercice (Réalisation) :

Investissement : - 281 393,88 €

Affecte les résultats comme suit :

- Excédent de fonctionnement de 707 149,50 € :
  - Affectation en réserve : 245 250,88 €
  - Report en section de fonctionnement : 461 898,62 €
- Déficit d'investissement de 281 393,88 € reporté an section d'investissement

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE** : Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION POLE ELEMENTAIRE – ACTE SPECIAL MODIFICATIF DE SOUS-TRAITANCE :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'acte spécial de sous-traitance déposé :

- Par l'entreprise LEMEE – Lot 1 – concernant la modification du montant de la prestation sous traitée à l'entreprise RCR DECO (réalisation de trottoirs piétons en béton balayé pour un montant de 23716,90 € passant à 26 389,50 €)
- Par l'entreprise MARIOTTE – Lot 11 – concernant l'annulation de la sous-traitance confiée à l'entreprise ARB pour la pose de lino

**SORTIE DES COMMUNES DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC – MALVILLE – PRINQUIAU ET LE TEMPLE DE BRETAGNE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE VETEMENTS DE TRAVAIL – PROTECTIONS JETABLES ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE** : Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la sortie de ces communes.

**DEBAT SUR PROTECTION SOCIALE** : Le conseil municipal prend acte de ce débat sur la protection sociale.

**SUBVENTION DE France – AIDE AUX POPULATIONS UKRAINIENNES** :

Le conseil municipal vote une subvention de 150 €.

Pour extrait conforme,  
PRINQUIAU, le 15 mars 2022  
Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint  
Jean-Pierre BLANC



*Les délibérations sont consultables en Mairie*